

académie
Rennes



direction des services
départementaux
Morbihan
Éducation
nationale

Agir en faveur d'un enseignement scientifique à l'école primaire avec un intervenant extérieur

co-animation et complémentarité
enseignant - intervenant

Département du Morbihan

guide de présentation à l'usage
des professeurs et des intervenants

Le partenariat scientifique dans l'intérêt de tous !

Partager ses connaissances
scientifiques

Faire vivre la science

Manipuler
Expérimenter



Photo Le Télégramme

Pour aider les
professeurs des écoles
du Morbihan

Par la démarche
d'investigation

Au bénéfice des élèves

Pour qui ?

Pour des enseignants désireux d'apporter une nouvelle dynamique à leur enseignement en sciences expérimentales et technologie, de la maternelle au cycle 3.

Objectif : Prendre goût à cet enseignement à travers une co-intervention avec un intervenant scientifique.

Mettre en place un autre dispositif de l'enseignement des sciences à travers cette co-intervention.

Offrir à ses élèves une séquence d'apprentissage prenant appui sur l'expérimentation et assurant la mise en œuvre rigoureuse de la démarche d'investigation.

Par qui ?

Par des intervenants scientifiques ayant pour objectif de donner une représentation vivante et stimulante de la science, soucieux de seconder et conseiller l'enseignant de primaire lors de la mise en place de séquences expérimentales.

Comment ?

Le partenariat enseignant / intervenant relève, selon la terminologie de l'Education Nationale, de *l'intervention extérieure*. Si celui-ci ne réclame pas d'agrément particulier, il convient néanmoins de formaliser un projet de partenariat scientifique, fixant les objets de la séquence, les modalités de travail et les engagements de chacun, dans le respect des cadres et des champs de compétences professionnelles propres à l'enseignant et à l'intervenant.

L'intervention sur temps scolaire présuppose le respect du cadre de l'Ecole et des textes qui l'encadrent.

Les engagements

L'intervenant scientifique s'engage

- à aider l'enseignant à mettre en œuvre tout ou partie d'une séquence d'apprentissage correspondant aux programmes de l'Education Nationale pour le niveau de classe considéré et inscrit dans la programmation annuelle que celui-ci a établie,
- à conseiller l'enseignant, le cas échéant, sur les notions scientifiques visées dans le cadre du projet, à lui réserver une place active dans son intervention,
- à prendre contact avec l'enseignant, en amont du projet de partenariat, pour élaborer le projet et découvrir l'environnement de la classe, connaître les habitudes de vie à l'école et les méthodes de travail, poser un échéancier.
- à inscrire résolument sa contribution auprès des élèves dans le cadre de la démarche d'investigation qu'il doit maîtriser,
- à expliciter cette démarche auprès des élèves et faire le lien avec certaines situations de la vie courante ou avec des enjeux de développement durable,
- à se présenter auprès d'eux en assumant pleinement son statut scientifique,
- à intervenir strictement dans le cadre posé, après concertation avec l'enseignant (thème, postures respectives des adultes lors des temps de co-animation, notamment lors des phases expérimentales, durée, fréquence...),
- à solliciter l'observation et le questionnement des élèves, à leur apporter éventuellement la documentation nécessaire à la recherche,
- à organiser la mise en œuvre matérielle des expériences (apport ou sollicitation des élèves en amont de sa venue) et à contribuer au rangement de la classe en fin de séance.
- à élaborer un bilan du projet, avec l'enseignant.

Le professeur des Ecoles s'engage

- à partager avec l'intervenant sa programmation annuelle des enseignements scientifiques ainsi que les programmes de l'Education Nationale propre aux niveaux considérés,
- à participer activement à l'élaboration du projet de partenariat,
- à favoriser l'intégration de l'intervenant scientifique dans la classe, que ce soit dans sa relation avec les élèves ou dans l'école, en prenant notamment en charge les problèmes relationnels et disciplinaires,
- à co-animer, à sa juste place, toutes les phases de travail, en doublette avec l'intervenant et en garantissant la mise en œuvre du projet,
- à assurer la structuration des savoirs, au fur et à mesure de la démarche engagée (*feed-back* de début de séance, retours conclusifs en fin de séance, traces écrites dans le cahier, affichage éventuel),
- à informer son IEN du projet d'intervention extérieure,
- à assurer les démarches administratives éventuelles en cas de sortie,
- à élaborer un bilan du projet.

Animer, enseigner, co-animer, intervenir...

Références :

- Site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid48591/intervenants-externes.html>
- Circulaire rectorale et note départementale relatives aux activités faisant appel à des intervenants extérieurs :
<http://www.ia56.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/ia56/pid/16979>

Pour dire les choses autrement et que les rôles soient bien compris : l'intervenant anime, l'enseignant enseigne et il est bon de ne pas substituer un rôle à l'autre.

L'enseignant faisant appel à l'intervenant s'enrichit d'une compétence nouvelle, scientifique et pédagogique, sans déléguer en aucune façon son enseignement. C'est pourquoi, au terme d'intervention, nous préférons le terme de *co-animation*.

La co-animation dans un cadre scolaire et scientifique est subtile : il faut agir dans la classe en respectant le champ de compétence de l'autre, accompagner les élèves dans le cheminement de leur intelligence, dans le cadre de la démarche d'investigation sur laquelle les deux adultes doivent veiller rigoureusement et conjointement.

Ce cadre posé, chacune des identités professionnelles s'exprime librement.

Outils et repères

Le site ÉduSCOL pages Sciences à l'école

<http://eduscol.education.fr/D0027/>

A destination des professionnels : des informations concernant la culture scientifique et technologique.

Le site de la Fondation *La main à la pâte*

<http://www.inrp.fr/lamap/>

Le site de *La main à la pâte* est destiné à aider enseignants et formateurs, scientifiques et institutionnels à mettre en place un enseignement des sciences de qualité à l'école primaire. On y trouve des activités de classe, des documents scientifiques ou pédagogiques, des outils d'échange et de travail collaboratif.

Le site de la direction académique du Morbihan ; pages Sciences

(espace éducatif départemental / enseignement des sciences)

<http://www.ia56.ac-rennes.fr/>

Contacts en Morbihan

Le référent Sciences de circonscription premier degré

qui peut aider à l'élaboration du projet de partenariat scientifique et en garantir la conformité institutionnelle

> prendre contact avec le secrétariat de circonscription de l'école concernée

L'IEN premier degré coordonnateur du groupe départemental sciences et technologie

Benoît AUFFRET IEN le Golfe Questembert benoit.auffret@ac-rennes.fr